

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 25 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq du mois de juin le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 12 juin 2026	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 25 de la délibération 26-025 à 26-034 23 à partir de la délibération 26-035 Absents excusés : 11 Absents : 3 Votants : 25 de la délibération 26-025 à 26-034 23 à partir de la délibération 26-035
---------------------------------------	---

Messieurs QUINAULT et PAQUEREAU ont quitté le comité syndical après la délibération 26-034

PRESENTS : Mme ALVAREZ Adeline (suppléante) ; Mme ARDRIT Edwige ; M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; M. BIZAGUET Antoine ; M. CHABAUTY Gérard ; Mme CHABAUTY Viviane ; M. CHOLLET Jean-Michel (suppléant) ; Mme DE KEATING HART Sophie ; M. DECHEREUX Thierry ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. HARDY Renaud ; M. JEUDI Daniel ; M. JOZEAU Jacky ; M. LAURANTIN Jean-Claude (suppléant) ; M. LIAUD Patrick ; Mme LUCET Catherine (suppléante) ; M. MORIN Pierre (suppléant) ; M. NOIRAUD Bernard ; M. PAQUEREAU Dominique ; M. POUIT Stéphane ; M. QUINAULT Sébastien ; M. RENAUD Denis ; M. SORIN Grégory ; M. URBAIN Axel.

ABSENTS EXCUSES : M. CHEVALLIER Jérémy ; M. DORET Michel ; M. ERNOULT Gérard ; Mme GUILLOT Mélanie ; M. MACAIRE Félix ; Mme SALVEZ Frédérique ;
M. HOUSIER Christian est remplacé par Mme LUCET Catherine ;
M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. LAURANTIN Jean-Claude ;
Mme. NOLOT Monique est remplacée par M. MORIN Pierre ;
M. PILLOT Jean est remplacé par M. CHOLLET Jean-Michel ;
Mme PORTET Martine est remplacée par Mme ALVAREZ Adeline.

ABSENTS : M. BICHOT Sébastien ; M. CHARBONNEAU Romain ; M. DUBOIS-HALOPÉ Paul-Eric.

Secrétaire de séance : Mme ARDRIT Edwige

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
LEADER-FEDER PAYS DE GATINE : DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT POUR SIÉGER
AU GAL EN REMPLACEMENT DU SUPPLÉANT DÉMISSIONNAIRE

Monsieur le Président rappelle la délibération prise lors du comité du 21 mai dernier désignant M. Jean PILLOT membre titulaire et Mme Monique NOLOT membre suppléante pour siéger au GAL (Groupe d'Action Locale) du Pays de Gâtine pour la mise en œuvre des fonds européens territorialisés LEADER-FEDER 2021-2027.

Mme Monique NOLOT ayant démissionné de son poste de membre suppléante, il convient de désigner un autre membre suppléant.

Il rappelle que le Syndicat d'eau du Val du Thouet est membre du GAL (Groupe d'Action Locale) du Pays de Gâtine pour la mise en œuvre des fonds européens territorialisés LEADER-FEDER 2021-2027.

Composition du GAL :

- L'équipe technique : un animateur et un gestionnaire, salariés du Pays de Gâtine, chargés de l'animation du programme et de l'accompagnement des porteurs de projets
- Un comité de programmation, composé de 21 membres (acteurs publics et privés), en charge de l'examen et de la sélection des projets. C'est l'instance de pilotage et de suivi des projets.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés :

- ✓ **DESIGNE M. Thomas AUBRUN, membre Suppléant** pour siéger au **GAL du Pays de Gâtine.**
- ✓ **RAPPELLE que M. Jean PILLOT est membre Titulaire** pour siéger au **GAL du Pays de Gâtine.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU

